Pourquoi donc le mot « tolérance » n’apparaît-il pas dans le Coran ?

écrit par Agathe Rabier | 28 septembre 2023

Tolérance

Le mot n'apparaît pas dans le Coran. Il apparaît dans les commentaires récents destinés à convaincre les contemporains que l'islam est tolérant envers les non-musulmans. Pour cela, sont convoquées des sourates dont le sens pourrait laisser croire que chacun peut adopter la religion qu'il souhaite , qu'Allh n'y voit pas d'inconvénient et que les musulmans doivent être bienveillants envers les « infidèles »[1].

Sourate 2, verset 256 est la citation plus célèbre : « *Nulle contrainte en religion! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroît au Rebelle tandis qu'il croit en Dieu saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Dieu est Audient et Omniscient.* »
Ainsi il est précisé que *"le bon chemin (islam) s'est distingué de l'égarement"* (autres religions).
La 3ème phrase : *"Quiconque mécroît au Rebelle tandis qu'il croit en Dieu (se convertit) saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser* » est le refus de l'**apostasie.**
Le *"Nulle contrainte en religion"* ne concerne pas l'islam, mais l'islam demande aux autres religions de ne pas retenir leurs adeptes.

La sourate 18, verset 29 peut aussi faire illusion : « *La vérité provient de Votre Seigneur ; dis : celui qui veut être croyant qu'il le soit et celui qui veut être incroyant qu'il le soit"* mais elle ne s'arrête pas là : « *Nous avons préparé pour les injustes (les non-musulmans) un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure!* »

Bien plus explicites sont les sourates qui appellent au combat musulmans contre non- musulmans, comme la Sourate 9, verset 29 : « *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni*

*au Jour dernier, n'interdisent pas ce qu'Allah et son messsager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre (**juifs** et **chrétiens**) jusqu'à ce qu'ils versent l'impôt de la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés ».* C'est seulement en tant que **dhimmi** que le non-musulman peut espérer sauver sa vie en terre musulmane.

Car il est bien proclamé que la religion musulmane a le monopole de la vérité et doit, en conséquence, établir sa suprématie universelle. Sourate 9, verset 33 : *« C'est Lui (Allah) qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de vérité, afin qu'elle triomphe sur tout autre religion, quelque répulsion qu'en aient les **associateurs** (chrétiens). »*

Il y en a autant contre les **juifs** (sourate ; verset 30), les **apostats** (sourate 4, verset 89), les polythéistes, les **animistes** (Sourate 9, verset 5).

A cela s'ajoute le contraste entre les versets qui auraient été déclamés à la Mecque , quand l'islam avait besoin de tolérance pour survivre comme le premier cité plus haut(Sourate 2, verset 256) et ceux de la période suivante, à Médine, quand l'islam devenu fort voulut user de violence envers ses opposants. Les 115 versets « tolérants », répartis dans 54 sourates, sont tous des **manksukhs**, des **versets abrogés** sans valeur, même sils sont toujours présents dans le Coran. Ils cèdent en valeur aux versets abrogeants, les **nasikhs**. Et jamais dans le sens de la tolérance.

Voir aussi : Apostasie, Assassinat, Blasphème, Charia, Châtiment, Chrétiens, Dhimmi, Djihad, Egalité, Fraternié, Homosexuels, Juifs

[1] Site islamweb.net, index *l'islam et ls non-musulmans*,

«La tolérance en islam », anonyme, 08/05/2019